

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

Le city stade lieu de partage et de convivialité



Le sport à l'école une vraie bouffée d'air pour les enfants



Une mairie centrale réorganisée - Une union qui prend du sens



Sommaire

VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE P7

ENFANCE ET JEUNESSE P9

ENVIRONNEMENT P12

VIE LOCALE ET ÉCONOMIQUE P14

VIE MUNICIPALE P16



Nouveautés
à ne pas manquer :

- ✓ Les nouveaux horaires d'accueil en mairie et annexes
- ✓ Les permanences du CCAS
- ✓ Le City stade à La Chapelle-Réanville



ANTOINE ROUSSELET

Le printemps s'annonce avec les premiers bulbes et nous prédit une renaissance dont nous mesurons tout particulièrement la symbolique cette année. L'explosion de la nature annoncera, je l'espère, après un ultime reconfinement, une explosion de rencontres, une explosion de joie et de partage, une explosion d'énergie créatrice au service d'un monde que je souhaite plus conscient de ses responsabilités en matière d'épanouissement des femmes et des hommes et en matière environnementale.

C'est plein de projets que nous débutons l'année à La Chapelle-Longueville.

Le transfert de l'ensemble des services au sein de la mairie centrale de Saint-Just est prévu début avril, fruit d'un travail acharné de rénovation des locaux et de la nécessaire adaptabilité de nos maisons communes à l'accueil des personnes à mobilité réduite. Des services rassemblés pour une plus grande efficacité. Pour autant, soucieux de préserver un service de proximité dans les anciennes mairies de La Chapelle-Réanville et de Saint-Pierre d'Autils, un accueil y est assuré chaque semaine, dans des bureaux rénovés également et en rez-de-chaussée prochainement. J'ai également souhaité maintenir mes permanences toutes les semaines et dans chaque mairie où j'ai toujours le plaisir de vous rencontrer.

Mettre en valeur le cadre de vie est une de nos priorités avec le grand projet de donner à chacun de nos villages une place centrale accueillante, conviviale, et d'y développer les petits commerces, unifier notre plan local d'urbanisme, réaliser enfin les aménagements de voirie permettant de limiter la vitesse et de promouvoir les circulations douces, parachever la rénovation des cimetières.

Nous souhaitons également offrir au quotidien des services publics de qualité en rénovant nos écoles et en permettant aux élèves d'y suivre une scolarité épanouie. Des travaux importants pour les terrains de sport se poursuivent.

Enfin nous sommes attachés à ce que la commune affirme sa dimension culturelle en organisant des événements (expositions, musique, théâtre, etc) qui impliquent la restauration des lieux d'accueil de ces manifestations à savoir nos salles des fêtes et églises.

Antoine ROUSSELET

Maire de La Chapelle-Longueville

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À LA CHAPELLE-LONGUEVILLE

La crise sanitaire et l'aggravation de la pandémie ont conduit à l'annulation en cascade de tous les marchés de Noël et de toutes les manifestations prévues dans nos villes et nos régions.

Pour autant notre commune comme beaucoup d'autres n'a pas renoncé à la magie des festivités. Décorer sa maison, son quartier, son village est un bon moyen de s'évader.

Les trois mairies, l'abond des trois écoles et entrées de villages se sont parés de sapins avec guirlandes et boules.

Conseillers municipaux, agents et habitants se sont mobilisés pour créer quelques petites scénettes « écolos » réalisées avec des matériaux de récupération.



L'ESPRIT DE FÊTES AU COLLECTIF

Dans le cadre d'un concours de décorations, les habitants de la commune ont pu présenter leurs réalisations pour les fêtes de fin d'année.



Entre illuminations des espaces naturels et réutilisation des matières, les maisons et les jardins ont fait briller les yeux des petits et des grands. Chacun, contribuant ainsi à cet esprit de fêtes !

Félicitations aux familles Pilon, Baudard et Mauriège-Jardin qui ont été sélectionnées cette année.



Nous remercions la boulangerie Bobier, la boucherie Leveuf et la Pizzeria Pizza Party qui ont offert des bons cadeaux pour les récompenses.



Le CCAS mène une réflexion sur la qualité de vie des habitants de la Chapelle-Longueville.

Courant décembre 2020, des questionnaires ont été largement distribués afin de connaître les besoins de nos aînés par rapport à l'isolement, aux transports et aux demandes d'éventuels soutiens aux aidants.

✓ Résultats des questionnaires distribués aux habitants



Transports

Nous comptabilisons 30 réponses essentiellement tournées vers la mobilité et l'entraide. Au vu de ces retours, un projet de transport solidaire est à l'étude.

Pour mener à bien cet éventuel projet, nous sollicitons d'ores et déjà des « conducteurs solidaires ».

Pour de plus amples informations sur ce projet, n'hésitez pas à contacter Elisabeth Pagenaud-Berger au 02 32 52 21 88.

Nous sommes conscients que des plus jeunes peuvent rencontrer des difficultés de transport et des études sont également en cours.

De plus, les membres du CCAS se tiennent à la disposition de toute personne qui aurait besoin d'un moyen de transport pour aller se faire vacciner contre la COVID-19.



Aide aux aidants

Des aidants familiaux nous ont interpellés au sujet de leur solitude et leurs difficultés dans la vie quotidienne. Dans le but de leur apporter écoute et soutien, les membres du CCAS vont organiser des temps d'échanges pour mieux les accompagner.

Pour toutes questions sur ce point, vous pouvez contacter François CREVEL à l'adresse ccas@lachapellelongueville.fr ou en appelant la mairie au 02 32 52 21 88.



✓ Distribution des colis de fin d'année

Chaque année le CCAS en collaboration avec la collectivité organise la distribution des colis de fin d'année aux aînés dans nos salles des fêtes municipales.

Pour 2020 la crise sanitaire nous a conduits à prendre d'autres dispositions.

En effet, face à cette pandémie, la distribution des colis s'est faite à domicile par les membres du CCAS et les conseillers municipaux ; ces rencontres ont permis des échanges très conviviaux avec les habitants.

Nous renouvelons nos excuses à toutes les personnes qui se sont déplacées dans les différentes salles des Fêtes. 600 colis ont été distribués sur l'ensemble de la commune.

✓ Permanences assurées par des membres du CCAS

L'action sociale de la commune est destinée à celles et ceux qui sont dans le besoin. Si vous pensez être dans cette situation ou si vous souhaitez des informations, des permanences vous sont ouvertes.

Jours	La Chapelle-Réanville	Saint-Just	Saint-Pierre-d'Autils	Horaires
Les mardis	Le 13 Avril Le 4 mai Le 15 juin	Le 20 avril Le 18 mai	Le 27 avril Le 1er juin Le 29 juin	De 10h à 12h
Les samedis	Le 10 avril Le 29 mai Le 26 juin	Le 24 avril Le 12 juin	Le 15 mai	

PORTRAIT D'UN FERRONNIER D'ART :

PIERRE DAGOMMER



En ce début d'année 2021, nous vous proposons le portrait de Pierre DAGOMMER, ferronnier d'art, artisan de la commune résidant sur le village d'origine de Saint-Pierre d'Autils.

Il est le représentant d'une vieille famille pétrusienne arrivée vers 1830.

Son père a été maire après la seconde guerre mondiale et est décédé en 1954. Pierre Dagommer n'avait alors que 11 ans.

A l'adolescence, sa famille a envisagé pour lui des études dans l'horticulture mais il a finalement choisi une formation avec 4 ateliers à Pont-Saint-Pierre : ajustage, chaudronnerie, serrurerie et menuiserie. Il a opté pour la serrurerie. Il en a suivi la troisième et dernière année à Evreux et a obtenu son CAP avec mention bien.

Il a ensuite travaillé chez différents employeurs en Normandie et son tempérament s'est affirmé. Il s'est ainsi mis à son compte en 1968 avec le désir d'être indépendant, de progresser, d'appliquer de nouvelles techniques, de toujours mieux faire.

Il a commencé à exercer à Paris en 1976 à l'époque du président Giscard d'Estaing.

C'était la période de la conquête électorale du groupe ouvrier et de la revalorisation du travail manuel sous l'impulsion de Lionel STOLERU, secrétaire d'État chargé de la condition des travailleurs manuels.

Pierre Dagommer a reçu plusieurs distinctions au niveau national :

- médaille d'argent SERRURERIE en 1968,
- meilleur ouvrier de France SERRURERIE en 1973,
- meilleur ouvrier de France FERRONNERIE en 1976,
- médaille d'argent FORGE en 1982,
- meilleur ouvrier de France FORGE en 1986 et
- chevalier de l'Ordre National du Mérite en 1989.



Il est heureux de nous informer que ces médailles lui ont été remises par le président de la République.

« J'ai attrapé le virus du concours avec les copains de travail, porté par ma passion de la ferronnerie d'art ! J'étais toujours en quête du travail bien fait et j'avais de l'imagination. »

Pierre Dagommer a intégré le groupe des membres du jury national des meilleurs ouvriers de France en serrurerie ferronnerie d'art, sollicité par le Président Mazurier au début des années 1980.



Toujours avec le même enthousiasme, il a participé en 2004 à un dernier concours en serrurerie d'art en présentant un cadenas à 4 fermetures avec une seule clé, un travail d'orfèvre !

Nombreuses sont ses réalisations qui nous entourent dans la région :

- la restauration du portail du château de Saint Just ; les grilles du local des pompiers de Saint-Pierre d'Autils, de la pyramide commémorative de la bataille d'Ivry d'Epieds érigée à la mémoire du roi Henri IV et du château du Thuit ;
- de nombreuses rampes d'escaliers pour le patrimoine français, des antiquaires ou des particuliers, des enseignes commerciales dont une est encore visible à Vernon à la poissonnerie Saint Jacques ;
- dans notre village et ceux alentours, des portails visibles de la rue et bien sûr des ornements tels que les épis ou le coq du clocher de l'église de Saint-Pierre d'Autils.

Pierre Dagommer a également participé à des travaux d'allègement de la Tour Eiffel en 1983.

Il est cependant resté modeste lorsque nous lui avons demandé d'évoquer ses compétences et son parcours.

Il vit dans la maison qui a été habitée par sa famille depuis des générations. Son atelier est toujours là, il ne l'a pas quitté !

CLUB

Fédération Française
EPGV

E.P.G.V DE SAINT-JUST

Dès que nous serons autorisés à reprendre l'activité physique, nous pourrons vous accueillir pour vous proposer, entre-autres, des cours de renforcement musculaire, Pilate, Yoga, Stretching, Country... qui s'adressent à un large public.

En attendant, nos animatrices proposent différents cours grâce aux réseaux sociaux.

Pour tout renseignement, contactez Nathalie au 06 09 31 87 31 ou Christiane au 06 79 07 00 95.



En cette période de confinement le comité de jumelage se réinvente et propose des activités virtuelles avec nos jumeaux de West Lavington.

Un « quiz night international » en visio opposant l'Angleterre à la France a été organisé à plusieurs reprises.

Un membre du comité nous raconte :

« Nous avons élu un arbitre et un « quiz master » ainsi qu'un capitaine pour chaque équipe. Les capitaines pouvaient ainsi discuter des réponses avec leur équipe et arriver à un consensus.

La compétition s'est déroulée sur 3 nuits à 7 jours d'intervalle sur la période des fêtes de fin d'année. Le premier tour a donné victoire aux Anglais.

Catastrophe ! Pour rectifier la situation, les Français ont décidé d'embaucher un entraîneur et une diététicienne pour améliorer leur performance au deuxième tour. Footing le matin, régime de santé et beaucoup de vitamines pour les cerveaux.

Résultat ? Une belle victoire pour l'équipe de Saint-Pierre d'Autils !

Pour la finale le thème était Noël et la bataille fut rude. La fierté de chaque équipe a été sauvée quand le résultat du concours a été déclaré nul.

A la fin de la soirée nous avons levé nos verres à nos adversaires et chanté des chants de Noël.

Une excellente soirée avec des amitiés et du partage après un an d'absence ! »

Pour plus de renseignement sur le comité de jumelage contactez David Heys à l'adresse : davidmheys1@gmail.com

LE CLUB DE L'AMITIÉ



LE CLUB DE L'AMITIÉ

« Les membres de l'association ne se rassemblent pas actuellement étant donné l'interdiction à cause du coronavirus, mais nous espérons reprendre nos rencontres dès que possible à la salle de la mairie à la Chapelle-Réanville même jour même heure », nous confie la Présidente Nadine LEFEBVRE.

Les adhérents se regroupent habituellement le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois à partir de 14h.

Pour tout renseignement concernant le Club de l'Amitié et ses activités contactez Nadine LEFEBVRE, Présidente au 02 32 52 66 96.



TELETHON 2020



Cette année l'association ARIA n'a pu mener sa célèbre soirée pour le Téléthon comme d'habitude.

Néanmoins, le « chef Philippe » a réalisé une paella en vente à emporter et des bénévoles ont aussi préparé de nombreux gâteaux, le tout dans le respect des mesures sanitaires.

123 portions ont été commandées.

L'ensemble des bénéfices réalisés, associé à un don de l'association ARIA, a permis de remettre un chèque d'un montant de 1 500€ à l'association Française contre les Myopathies.

En 14 ans l'association ARIA a remis 76 500€ à l'AFM Téléthon.

Le Président et les membres de l'association remercient encore une fois tous les participants.

Pour tout renseignement
06 45 26 27 08
arialcr@wanadoo.fr
www.aria-lcr.fr



✓ LA MAISON DU PUIS CARRE, La Chapelle-Réanville

Si, à l'occasion d'une promenade, vous êtes un jour passés rue du Clos Pernel, à la Chapelle-Réanville, sans doute avez-vous remarqué au numéro 3 cette vieille bâtisse aujourd'hui abandonnée et presque en ruine.

Savez-vous qu'elle fut, il y a presque un siècle, la propriété d'une femme au destin exceptionnel : Nancy Cunard.

Nancy Cunard est née en 1896, en Grande Bretagne dans un château médiéval près de Londres. Elle est la riche héritière de la première compagnie transatlantique la « Cunard line » qui existe toujours aujourd'hui. C'est dans une ambiance de liberté, d'intelligence et de sensibilité artistique qu'elle grandit tout en fréquentant les meilleures écoles.

A 18 ans, à la veille de la première guerre mondiale, elle largue les amarres avec sa mère et son milieu pour vivre une vie de bohème hors normes. Elle boit, fait la fête, raffole des tenues excentriques de grands couturiers, fréquente les artistes de la contre-culture et tombe sans cesse amoureuse. Elle publiera ses premiers poèmes en 1916.

En 1920, elle s'installe à Paris pour vivre pleinement, sans interdits ni entraves. Elle y croise l'élite avant-gardiste artistique et littéraire et surtout Louis Aragon, fer de lance du surréalisme, qui devient son amant en 1926. Cette rencontre influencera toute la vie de Nancy.

Fin 1926, au hasard d'une promenade à la Chapelle-Réanville, elle découvre au lieu-dit « Le Clos Pernel », une maison qui semble abandonnée. Elle est sous le charme et, coïncidence, cette ancienne ferme est à vendre. Deux grands tilleuls encadrent un puits protégé par une construction carrée assez originale. Amusée, Nancy décide aussitôt de rebaptiser sa nouvelle demeure « le puits carré ». La maison est en mauvais état. Les travaux vont durer plusieurs semaines. Aragon l'aide à faire les plans, choisir les entrepreneurs et organise le déménagement.

Nancy invite très vite tous ses amis à la rejoindre au Puits Carré. Elle installe cette même année dans l'ancienne grange une petite imprimerie et avec Aragon aussi enthousiaste qu'elle, ils apprennent rapidement tous les rudiments du métier d'imprimeur et c'est un succès. Les éditions « Hous press » sont lancées.

Déjà attirée par l'art africain et océanien, elle entreprend avec Aragon en 1926 une collection d'art non occidental : masques, pendentifs, statuettes et plusieurs centaines de bracelets en ivoire qu'elle expose dans sa maison de Réanville.



Nancy Cunard photographiée
par Man Ray en 1926
Collection de bracelets en ivoire à la
Chapelle-Réanville vers 1930.
Photo Jacques André Boiffard



Le puits carré et la façade
de la maison principale vers 2008

Entre 1926 et 1928, Nancy traîne Aragon à sa suite dans toute l'Europe. Leur liaison amoureuse est aussi passionnelle que tumultueuse. Lors d'un séjour à Venise, Nancy y met un terme en partant avec un pianiste de jazz afro-américain Henry Crowder. Ce sera le deuxième grand amour de sa vie. L'écrivain abandonné tentera alors de mettre fin à ses jours. Malgré cette rupture soudaine et douloureuse, Aragon fait publier son poème de désespoir sur les presses de Nancy : « Il n'aurait fallu » qui sera chanté par Léo Ferré. En 1929 elle déplace sa maison d'édition à Paris. Elle apprend d'Henry Crowder ce que signifie être noir aux Etats-Unis. Elle devient alors militante pour l'égalité raciale et les droits civiques aux Etats-Unis et l'héroïne de la cause des noirs. Elle publie sa célèbre « Negro anthology » en 1934.

Au milieu des années 30, elle participe à la lutte contre le fascisme de Mussolini et se rendra, dès le début de la guerre civile en Espagne en 1936, à Barcelone, la républicaine. Elle s'exprime sur la guerre civile en annonçant le prélude d'une nouvelle guerre mondiale. En 1938, elle accueille à Réanville des réfugiés espagnols et imprime la revue « Les poètes du monde défendent le peuple espagnol » créée avec Pablo Neruda. 60 ans plus tard, les villageois qui s'en souviennent l'appellent encore « l'anglaise qui logeait des espagnols ». En 1940, elle comprend qu'elle est en danger et quitte la France. Pablo Neruda l'invite au Chili et s'occupe de toutes les formalités. On la retrouve à Londres en 1941 où elle œuvre comme traductrice pour la résistance française.

Elle ne reviendra à Réanville qu'en 1945 pour constater le désastre. Sa maison a été saccagée. Par des pillards tout d'abord, les portes ayant été forcées pour réquisition, les allemands n'auront eu qu'à terminer le travail. Les collections ont en partie disparu, les livres brûlés, les souvenirs anéantis. Nancy a perdu ce qu'elle avait de plus précieux, son passé est défiguré à jamais. Elle ne se remettra jamais de ce « viol ». Ce qui la blesse encore bien davantage c'est la haine contre les étrangers qui aura motivé ces villageois.

En 1949, elle s'installe à Lamothe Fénelon dans le lot où elle continue à voir ses amis. Elle entreprend ensuite de nombreux voyages. Son mauvais état de santé est de plus en plus aggravé par la fatigue, l'alcoolisme et des comportements autodestructeurs.

Le 15 mars 1965, à Paris, où elle est passée voir des amis, elle prend un taxi pour se rendre à l'hôpital Cochin où elle meurt deux jours plus tard.

Femme de passion et d'excès, à la fois phénomène de mode, poète, éditrice, journaliste, militante antiraciste, anticolonialiste, antifasciste, Nancy Cunard fut engagée dans de nombreux combats qui résonnent encore aujourd'hui. Elle souhaitait que l'on retienne trois choses essentielles : « Egalité des races, égalité des sexes, égalité des classes ». (Inspiré de la biographie de François Buot « Nancy Cunard », Editions Pauvert).

ENFANCE ET JEUNESSE

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE DES ENFANTS



Cette année les célèbres goûter et marché de Noël des enfants n'ont pu se dérouler comme à leur habitude. La municipalité, les agents du périscolaire, les enseignants et les parents d'élèves se sont donc organisés afin d'offrir à chaque enfant un petit sachet de gourmandises fait maison et un livre.

ACTIVITÉS SPORTIVES

C'est une nouvelle victoire pour l'esprit d'équipe du service «Enfance et jeunesse» qui continue à démontrer son efficacité. Malgré les obstacles logistiques que représente l'exigence des protocoles sanitaires, Daniel Trinta et Nicolas Honderlik chargés de l'éducation sportive font venir deux intervenants sportifs, Benoît Duchossoy et Christopher Lenoury, respectivement responsables des ateliers gym et judo. Ces activités sont mises en place en partenariat avec les équipes enseignantes des trois écoles.

Les séances sont mises en place conjointement avec les équipes enseignantes des 3 écoles Nina Simone, Thomas Pesquet, Louis Aragon, les équipes et les éducateurs sportifs du service enfance.



« Sun in the sky, You know how I feel ... » :

Les écoles de la Chapelle-Longueville ont le plaisir d'accueillir en résidence les artistes Nelly Vedy et Marise Heughebaert. Au programme couleurs, fleurs et gravures, le tout pour des sculptures. Les enfants vont en effet réaliser 3 œuvres symbolisant les personnes ayant donné leur nom à leurs écoles.

Louis Aragon, Thomas Pesquet et Nina Simone seront ainsi source d'inspiration. Le projet se nomme « Jardi-noms à l'école » et on ne peut que leur souhaiter des journées ensoleillées.

Les ateliers sont mis en place conjointement avec les équipes enseignantes des 3 écoles Nina Simone, Thomas Pesquet, Louis Aragon, les équipes d'animation du service enfance et les artistes.



PRIX JANUSZ KORCZAK DE LITTÉRATURE

« Viens, on joue ! » :

D'accord, mais quelles sont les règles ? Et d'ailleurs, pourquoi y a-t-il des règles ?

Le prix littéraire jeunesse Janusz Korczak revient cette année avec une nouvelle thématique portant sur le jeu. Une réflexion au carrefour des notions de règles et de droit. Suite aux ateliers lectures, les enfants seront amenés à voter pour leur ouvrage préféré. Faites vos jeux !

Les ateliers sont mis en place conjointement avec les équipes enseignantes des écoles Nina Simone, Thomas Pesquet et Mme Mouti en tant qu'intervenante du service enfance.



Les élèves invités à
une réflexion
sur le sommeil
et les écrans
à l'école Nina Simone



Voilà deux thèmes très sérieux et probablement un peu ennuyeux. Comment sensibiliser les enfants et indirectement les parents à l'importance de ces questions ?

Financée par l'ARS Santé, coordonnée par le service Santé de SNA avec la collaboration de l'Inspection de l'Éducation nationale de Vernon et de Valérie VAUCHEL, psychopraticienne, la compagnie ETINCELLE BOUILLASSE a conçu 5 sketches hilarants sur ces thèmes. Elle les a présentés le 22 janvier dans la salle Louis-Bellois aux élèves de CM1 et CM2 de la classe de Maud VILLAINÉ également directrice de l'école de Saint-Pierre d'Autills.

On ne racontera pas ici chacun des sketches qui ont eu beaucoup de succès auprès des élèves. Successivement ont été abordés par les deux comédiens, Olivier GUITEL et Coralie DELAUNE, les bruits qui empêchent de dormir, les jeux sur écran qui isolent les jeunes, la télé allumée à la maison qui empêche les échanges en famille (au passage, une répartition admirable de la mère : « des fois, j'ai l'impression que je connais mieux Jean-Pierre Pernaut que mon mari ! »),

l'utilisation de la télé pour calmer les pleurs des bébés et, enfin, la difficulté à jouer dans la réalité, avec une vraie poupée par exemple, quand on est accro aux écrans.

Après chaque sketch, la praticienne invite les enfants à exprimer ce qu'ils ont ressenti et les aide à repérer les enseignements à tirer de ces situations.

Il faut encore préciser que les élèves ont participé quelque temps avant la séance à 2 ateliers avec les comédiens pour approfondir ces thèmes. Et ce sont d'ailleurs, les idées exprimées à cette occasion par les enfants qui ont été en partie reprises dans les sketches.

Ce spectacle n'a été présenté que dans 4 écoles de la circonscription de Vernon. On espère qu'il pourra être également présenté ultérieurement dans les écoles de St Just et de La Chapelle-Réanville, ou qu'il puisse être accueilli dans une salle des fêtes de la commune avec la présence de parents lorsque les règles sanitaires le permettront.



✓ Portrait de Kévin Fourneaux : un jeune écrivain Normand

Mademoiselle X aux éditions Le lys bleu.

Kévin Fourneaux est né à Dieppe et est âgé de 24 ans.

Après un bac littéraire il a fait une Licence de Lettres Etrangères Appliquées au Commerce.

Actuellement Kévin travaille comme conseiller de ventes dans le prêt-à-porter de luxe à Rouen.

Venu se confiner dans sa famille à La Chapelle-Longueville, Kévin a profité de ce temps pour enfin se mettre à écrire. C'était quelque chose qu'il voulait faire depuis longtemps.

Au début de son travail d'écriture Kévin pensait écrire un roman sentimental mais finalement au fur et à mesure des pages ce dernier s'est transformé en thriller.

Ainsi est née Mademoiselle X : Fraîchement diplômé et passionné de littérature, Tom s'apprête à quitter le pays dans lequel il a grandi. Soutenu par son père et ses amis, il vient de saisir l'opportunité professionnelle qui lui a été donnée. Mais d'ordinaire sans problème, le

rêve ne sera que de courte durée pour le jeune homme. Il ignore que sa rencontre avec sa nouvelle petite amie, pour le moins oppressante, finira par lui coûter la vie. Mais est-elle réellement celle que l'on croit ? C'est ce que va découvrir son meilleur ami, Martin, qui va alors se lancer dans une traque sans fin pour traîner en justice cette ex-patiente en psychiatrie que l'on appelle plus communément

Mademoiselle X. Une chasse qui va lui coûter cher...

Une fois terminé, Kévin a fait lire son roman à des amis qui ont aimé et l'ont incité à le faire publier.

Il a reçu cinq propositions d'édition et a choisi Le Lys Bleu Edition.

Le deuxième confinement lui a permis de commencer un nouveau livre, mais avec la reprise du travail Kévin n'a pas assez de temps pour le terminer.

Un talent prometteur à suivre...



Inscriptions scolaires 2021 / 2022

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2021/2022 seront ouvertes
JUSQU'AU 30 AVRIL.

Elles s'adressent aux enfants qui auront 3 ans avant le 31 décembre 2020 (entrant en 1^{ère} année de maternelle) ainsi qu'aux nouveaux arrivants à La Chapelle-Longueville (tous niveaux).

Où s'inscrire ?

Au service « Enfance et jeunesse » selon les heures d'ouverture au public, ou sur rendez-vous.

Contact 02 32 52 85 24

Quelles pièces fournir ?

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Certificat de radiation si l'enfant vient d'une école extérieure à la commune.

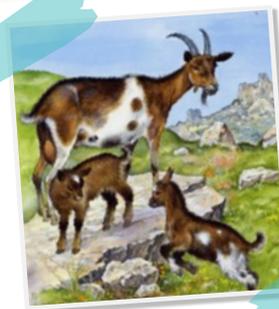
La mairie délivre ensuite une fiche d'inscription à transmettre à l'école.

Pour les demandes de dérogations ?

Les demandes de parents domiciliés à La Chapelle-Longueville et désirant inscrire leur(s) enfant(s) dans une école de la commune autre que l'école dont ils dépendent, doivent être déposées en mairie **avant le 31 mai 2021 et adressées à l'adjointe aux affaires scolaires et au Maire.**

Le formulaire de demande est disponible sur le site de la commune lachapellelongueville.fr.

L'ÉNIGME DU PETIT CHEVREAU



*Un jeune chevreau très peu obéissant n'a pas écouté sa maman.
Il est allé folâtrer vers les combes et est tombé au fond d'un ravin
franchement profond.*

Il entreprend de remonter la pente, qui est très raide et longue de 25 mètres.

*Le chevreau progresse de 5 mètres par jour.
Hélas, le soir, épuisé par ses efforts de la journée, il s'endort
systématiquement et glisse alors de 3 mètres en arrière.*

*Combien de jours ce pauvre chevreau mettra-t-il pour sortir
enfin du ravin et retrouver sa maman ?*

Réponse sur notre site lachapellelongueville.fr

ENTRE VOISINS, RESTONS COURTOIS !



Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

Stop aux bruits inutiles :

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, peuvent être réalisées, sauf intervention urgente, à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments uniquement :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20 h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h

Les activités bruyantes exercées par des professionnels doivent être interrompues :

- De 20 h à 7 h du lundi au samedi
- Toute la journée des dimanches et jours fériés

Abandonner des déchets

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritrus, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.

Au jardin aussi il y a des règles

Jardiner sans brûler

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.

Mieux vaut les utiliser en paillage et les déposer à la déchetterie.

Planter sans dépasser

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres,
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.



Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin, qui ne peut couper lui-même les branches qui dépassent, mais a le droit d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

Articles 653 à 673 du Code civil.

Désherbage

Il doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours aux produits phytosanitaires est strictement interdit

Éviter les jambes cassées

En hiver, riverains, propriétaires ou locataires doivent dégager la neige accumulée sur les trottoirs devant leur domicile, ainsi qu'y répandre du sel en cas de verglas.

En toutes saisons, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate sur les trottoirs en veillant à ne pas obstruer les regards des eaux pluviales.

Que faire en cas de litige ?

- Essayez d'abord de parvenir à un arrangement à l'amiable : exposez calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne.
- S'il n'y a pas de résultat, envoyez lui une lettre recommandée avec mise en demeure.
- Puis, passé un certain délai, saisissez un médiateur, les forces de l'Ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas.
- La mairie peut également être relais dans certaine situation.
- La présence d'un avocat n'est pas nécessaire.



STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES

**PAS DE LINGETTES
DANS LA TOILETTE !**



Une lingette même biodégradable ne disparaît pas dans les toilettes, elle s'accroche aux canalisations et crée des bouchons. Les WC débordent, les canalisations s'abîment, le réseau d'assainissement est endommagé et des interventions coûteuses sont nécessaires.

De plus, un impact sur la qualité de l'eau et sur l'environnement est constaté.

LES ASTUCES

DU JARDINIER



Le jardinage au potager en mars

Les semis de laitue, de chicorée, de fèves, de choux, d'épinards, de navets, de panais, de betteraves rouges, de radis, de céleri, de pois peuvent être entrepris, tout comme les poireaux que vous repiquerez fin juin pour une récolte en automne-hiver d'après.

Autres travaux de jardinage en mars

En mars, le potager se réveille de l'hiver et se prépare au printemps. C'est le moment de préparer son potager !

- Aérez les tunnels et châssis si le temps le permet ; déroulez dessus du plastique bullé ou des paillasons s'il fait très froid,
- Aérez ou sortez, uniquement lorsqu'il fait beau, les potées de plantes fragiles comme l'estragon, la verveine-citronnelle,
- Jardinez en tenant compte des phases de la lune pour vos différents travaux de jardinage. Ne jardinez pas lorsque la lune est à son apogée ou à son périgée : c'est un nœud lunaire. Mieux vaut ne pas jardiner,
- Continuez la plantation des arbres et arbustes hors période de gelées, vous pouvez encore profiter des sujets proposés en racines nues,
- Taillez vos rosiers,
- Au verger, plantez de nouveaux arbres fruitiers à racines nues et des petits fruits comme le cassissier,
- Plantez les fraisiers en mars par une belle journée, loin de tout risque de gelées,
- Traitez préventivement à la bouillie bordelaise vos plantes sensibles,
- Plantez une nouvelle haie, et pourquoi pas une haie fruitière pour border le verger ?
- Au jardin d'ornement, désherbez autour des massifs, plantez de nouvelles fleurs, des vivaces et des annuelles. Semez des fleurs à floraison estivale, toutefois gardez les semis au chaud tant que les gelées sont toujours à craindre. Attendez la mi-mai pour les installer dans vos massifs, ou dans vos jardinières sur le balcon ou près de la maison,
- Installez plusieurs plantes en pot pour fleurir le balcon ou la terrasse. Pensez aussi aux arbustes et aux arbres qui tolèrent la culture en pot et qui offrent de belles floraisons.



FRELONS

ASIATIQUES

Si le chien aboie, l'oie pour sa part cacarde. C'est à ce cri qu'un petit groupe de blanches et cendrées accueille MM. FIQUET et HEDOUIN chez un habitant de Réanville un samedi de fin novembre.

La chute des feuilles a révélé à plus de 25mètres de haut un énorme nid d'asiatiques encore actifs dans la douceur tardive. En moins d'une heure, spécialement harnaché, G. HEDOUIN se hisse à proximité du nid et y injecte un puissant insecticide, opération gratuite grâce aux subventions de la commune (70%) et du Département (30%).

Et hop, au victorieux son de trompette des oies, les spécialistes nous quittent pour d'autres cieux.

Casting de cette séquence :

Sté « Guêpes et frelons 27 » (06.43.27.87.61) /
G. Hedouin (06.63.08.54.41) /
les oies (groupe des anatidés) /
les frelons (*vespa velutina nigrithorax*)





✓ CITE MANUCA ZOOM sur l'histoire d'un quartier...

En 1930, une féculerie amidonnerie tapiocasserie s'installe à l'emplacement d'un ancien champ de courses.

En 1936 lui succède la société anonyme « Les manufactures de caoutchouc » de St Marcel (BATA) qui fabrique jouets, bonneterie, masques à gaz, chaussures, etc.

De nouveaux bâtiments sont construits par les ingénieurs de l'usine entre 1947 et 1967 et s'y ajoutent des maisons ouvrières construites en 1954-1955 par l'entreprise Lanctuit sur un projet de l'architecte Janyta. Ainsi fut créée la cité Manuca.

Sur un plan architectural, les habitations sont dotées, dans un souci d'hygiène à l'époque, de toits plats.

Les enfants allaient à l'école en bus à Saint-Just ou Saint-Marcel. Ils jouaient sur les bords de Seine et leurs terrains de jeux étaient les marécages où ils construisaient des cabanes.

L'usine Bata mettait à disposition des ouvriers des chaussures pour que les enfants puissent les tester.

L'usine Bata ferme en 1991 et les maisons sont vendues à prix défiant toute concurrence ; les appartements sont quant à eux vendus par lots de 2. De nouvelles et belles maisons sont construites dans les années 2000.

Les bords de Seine et les champs qui l'entourent rendent ce quartier résidentiel très agréable à vivre.

✓ La Bibliothèque de La Chapelle-Longueville

Dans le cadre de la signature par Seine Normandie Agglomération de la convention d'objectifs portée par le département de l'Eure au profit du développement de la lecture publique sur notre territoire, notre agglomération s'est engagée à offrir la gratuité des inscriptions au réseau des médiathèques.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le public fréquentant les médiathèques bénéficie de cette inscription gratuite offrant l'accès à un large choix de services (prêt de livres, cd, dvd, jeux-vidéo, liseuse, presse) ainsi qu'à des ressources numériques offertes par le département de l'Eure.

Lundi > 16H30 - 18H30
Mercredi > 17H-18H30
Samedi > 10H - 12H30



Des nouveautés à venir emprunter attendent les enfants de 3 à 5 ans sous forme de mini-bandes dessinées ; pour les plus grands de 10/12 ans et pour les adultes vous pourrez notamment trouver des ouvrages de Jean Paul Croizé et Christine Lebel, des auteurs normands et des ouvrages sur la jolie région d'Oléron avec entre autres l'histoire du fameux coq Moris sous forme d'album...

Notre équipe de bénévoles est maintenant composée de 6 personnes : Michelle Collonier, Martine Chardon, Andrée Cul, Josette Damoiseau, Nicole Bourquin qui est de retour parmi nous et Christine Latron qui vient de nous rejoindre.

Malgré ces nouveaux horaires dus au couvre-feu nous vous attendons...

Les bénévoles vous accueillent au 3 rue de l'Ancienne école à La Chapelle-Réanville.

Plus qu'une bibliothèque c'est également un lieu d'échanges et de convivialité.

Pour plus de renseignements :

- lachapellelongueville.fr
- biblio.lachapelle@orange.fr
- biblio.sna27.fr



Littérature adulte

Le secret de la valise perdue de Gérard SERRIE

Alexandre est un homme chanceux, tout lui sourit, mais il refuse de le reconnaître. Au cours d'un dîner à Biarritz, où il réside, il accepte cependant le défi lancé par ses amis : acheter aux enchères, sans en connaître le contenu, une valise égarée, ce que proposent régulièrement les compagnies aériennes. On imagine aisément que cette démarche hasardeuse réserve parfois des surprises. Cela valait bien un roman. Le voici.

Très vite Alexandre, aidé par son ami Greg, surfeur de la côte des Basques, comprend que la valise cache un secret codé. Les deux hommes se mettent alors en tête de retrouver son propriétaire en réunissant les indices dissimulés parmi les vêtements. Kidnapping, exfiltration, intimidation, subtilités juridiques, tous les ingrédients d'un roman surprenant sont ici rassemblés. Pour Alexandre, cette fois encore, la chance sera-t-elle au rendez-vous ?

Les coups de cœur des bibliothécaires



Littérature jeunesse

Christine Lebel écrit pour la jeunesse, le roman Oscar pour les petits lecteurs dès 6 ans.

Je m'appelle Oscar.

Jeune chien pas plus gros qu'un lapin.

Le poil aussi blanc que le plumage de la colombe.

Curieux comme un chat (beuh !)

Mais tellement plus câlin...Les péripéties pleines de tendresse d'un adorable chiot débordant de vie.

✓ Les espaces sportifs de La Chapelle-Longueville reprennent vie

Dans le précédent numéro, nous vous avons exposé le projet de réhabilitation de l'ancien plateau sportif situé sur le village historique de la Chapelle-Réanville.

Les travaux et l'installation du nouveau terrain multisports se sont déroulés courant du mois de décembre 2020.



Depuis le début d'année, le terrain en accès libre, ne cesse d'être animé par les enfants et les ados qui, ensemble, partagent de beaux moments de convivialité, moments très précieux en cette période compliquée.



Pour rappel, depuis l'été dernier les terrains de tennis situés à Saint-Just ont également été remis en état.

L'accès aux terrains est possible après avoir retiré un badge en mairie et après réservation sur notre site internet www.lachapellelongueville.fr,

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le service enfance, jeunesse et sport au 02 32 52 85 24.



My Market Office

Votre marketing sur mesure

✓ Zoom sur les entrepreneurs du territoire : My Market Office - Marketing Digital (Saint-Just)

Découvrons ensemble les richesses de notre territoire et allons à la rencontre des femmes et des hommes qui œuvrent pour le développement de l'économie locale.

Nous vous présentons dans ce numéro Isabelle Dufresne, directrice de My Market Office, agence de marketing et de communication.

1/ Isabelle, racontez-nous votre parcours et ce qui vous a poussé à entreprendre.

Pour commencer, j'avais envie de concilier ma vie familiale et ma vie professionnelle. J'aspirais à plus de souplesse, de liberté. Après 12 ans passés à travailler dans un service marketing pour un opérateur télécoms, j'ai eu envie de mettre mes compétences au profit de TPE, PME et artisans de ma région. J'ai décidé de lancer My Market Office pour les accompagner à développer leur activité.

2/ Quels sont les services que vous proposez ?

J'ai rapidement constaté que les dirigeants d'entreprise n'ont pas le temps de s'occuper de leur marketing et leur communication. Mon objectif est donc de les accompagner sur l'ensemble de leur problématique, de la stratégie à l'opérationnel. Ils restent focalisés sur leur cœur de métier.

Voici quelques exemples de services que je propose : stratégie de marque, identité visuelle, flyer/plaquette, site web, rédaction de contenus web, animation de réseaux sociaux.

3/ Quels sont les enjeux de vos clients actuellement ?

Un axe de développement fort actuellement est le digital. Être présent en ligne, visible par les moteurs de recherche et les clients est primordial. Aujourd'hui, je propose des solutions clé en main qui permettent de concilier digital et local, boutique en ligne et boutique physique.

4/ En quoi ces missions vous motivent-elles ?

J'aime la diversité des projets. Travailler avec différents chefs d'entreprise, issus de secteur d'activité très différents est enrichissant. Voir grandir et évoluer ces entreprises grâce aux solutions préconisées et mises en place est un moteur formidable au quotidien. Quoi de mieux quand un client vous appelle pour vous annoncer que ses ventes sur le web ont augmenté de 50% en seulement quelques mois ?

Vous êtes entrepreneur et votre siège social se situe sur la commune, n'hésitez pas à nous contacter pour présenter votre activité.

✓ La construction de la commune nouvelle en quelques dates



2016

En 2016, trois communes décident de se « marier » sous la houlette de Jean-Michel Maureille, d'Yvette Alriquet et d'André Turc, alors respectivement maires de Saint-Pierre d'Autils, de Saint-Just et de La Chapelle-Réanville. La loi dite NOTRe garantissait alors, pour un temps, une augmentation de 5% de la dotation de l'Etat au budget de la commune nouvellement créée.

Cette fusion, réalisée avec une certaine rapidité, n'a pas été suffisamment présentée ni expliquée à l'ensemble des habitants des trois villages, qui n'ont pas nécessairement adhéré à ce processus.

2017-2018

La commune nouvelle, créée le 1er janvier 2017, prend le nom de La Chapelle-Longueville. Le maire élu, Jean-Michel Maureille, accompagné de trois maires délégués, de 12 adjoints et conseillers délégués, de 27 conseillers formant au total un Conseil de 43 membres, tente d'en bâtir les fondements.

En 2018, la mise en examen du maire conduit finalement à sa démission, précipite la commune dans l'apathie et plonge les administrés dans une suspicion qui entame sérieusement et durablement le crédit de La Chapelle-Longueville.

2019

C'est à la faveur d'une élection partielle le 27 janvier 2019 qu'une nouvelle équipe, conduite par notre maire Antoine Rousselet, prend les rênes de la commune. Très attaché à la représentativité de sa liste, le maire choisit 9 conseillers par village formant un conseil de 27 membres. Il s'entoure de 6 adjoints qui oeuvrent en faveur de l'intérêt général, indépendamment de leur village d'origine. Afin d'exprimer l'unité de La Chapelle-Longueville, le Conseil municipal ne renouvelle pas le mandat des maires délégués.

L'équipe municipale se donne deux objectifs : restaurer la confiance en la commune nouvelle et bâtir de nouvelles perspectives de développement.

La reprise en main des comptes de la commune est opérée, les services sont restructurés, et une quantité importante de travaux d'urgence est réalisée. Surtout, c'est un climat d'apaisement et de convivialité qu'impose la nouvelle équipe, qui permet de redonner aux habitants une certaine fierté d'habiter La Chapelle-Longueville.

2020

L'unité autour du maire et la cohérence du projet municipal sont réaffirmées par la présence d'une seule liste aux élections de mars 2020. Installée le 27 mai 2020, suite au confinement, la nouvelle équipe forte de 7 adjoints engage l'étude de nombreux projets de restauration de bâtiments communaux ainsi que l'amélioration des services proposés.

En fin d'année, la préfecture de l'Eure nous informe que le fonctionnement qui est le nôtre depuis début 2019 n'est pas régulier sur le plan juridique. En effet, la suppression des maires délégués doit s'accompagner de la suppression des communes déléguées ; à l'inverse, le maintien des communes déléguées impliquerait l'élection immédiate de maires délégués.

Le Conseil municipal décide alors de perpétuer le fonctionnement en vigueur depuis deux ans, et acte à une très large majorité la suppression des communes déléguées. Cette suppression régularise formellement un état de fait : la commune nouvelle est une commune unique et solidaire, depuis 2017 et plus encore suite à la fin du mandat des premiers maires délégués.

2021

Le rapport d'orientations budgétaires prévoit un plan quinquennal d'investissements audacieux et porteur d'améliorations notables pour la commune, rendu possible par une gestion vertueuse et un recours important aux subventions.

Chaque village d'origine voit son identité propre renforcée grâce à des investissements ambitieux, mais désormais rattachés ensemble par un trait d'union qui permet à chacun de se doter d'atouts qu'il n'avait pas. De même, l'augmentation du niveau des services rendus aux administrés reste une préoccupation constante de l'équipe municipale, très attachée à mettre en avant l'attractivité de la commune.



✓ Une nouvelle identité visuelle pour La Chapelle-Longueville



Depuis janvier 2017, La Chapelle-Réanville, Saint-Just et Saint-Pierre d'Autils ont donné naissance à La Chapelle-Longueville. Quelque temps après cette fusion une nouvelle identité visuelle a été créée avec pour principaux symboles 3 pommiers en référence aux trois anciens villages d'origine, le drapeau normand historiquement présent sur 2 des 3 blasons ainsi que les rus et la seine, cours d'eau présents sur notre territoire.

Revenons en quelques mots sur les blasons des trois villages d'origine constituant aujourd'hui La Chapelle-Longueville



Les armes de La Chapelle-Réanville se blasonnaient ainsi :

« Ecartelé de gueules et d'azur, au pal diminué d'argent chargé d'une vergette ondée d'azur brochant sur la partition ; le un chargé de deux léopards d'or armés et lampassés d'azur ; le deux, d'une lettre capitale G d'or ; le trois, d'une tête de Saint Barthélemy d'argent nimbée d'or ; le quatre, d'une église au naturel. »



Les armes de Saint-Pierre d'Autils se blasonnaient ainsi :

« D'azur, aux deux clefs d'argent passées en sautoir, cantonnées de deux fleurs de lys, une en chef et une en pointe, et de deux grappes de raisins du même aux flancs, le tout d'or ».



Les armes de Saint-Just se blasonnaient ainsi :

Nous retrouvons sur ce blason le château de Saint-Just, son église et deux léopards d'or armés.

Dans toute union, chaque membre détient une histoire d'origine et des valeurs qu'il est nécessaire de considérer et de ne pas effacer. Alors comment lier l'histoire et les valeurs de trois villages qui ont fait alliance au profit d'une nouvelle entité pour créer un avenir commun et partagé ? Telle est l'ambition de la nouvelle équipe municipale ; faire de cette union une force pour La Chapelle-Longueville et ses habitants.

Parmi les divers projets, celui de revisiter l'identité visuelle de notre commune s'est présenté en fin d'année 2020.

Tout en conservant les codes qui sont le symbole des trois communes historiques, nous avons besoin de rajeunir et de moderniser le logo de La Chapelle-Longueville.

Attachés à nos valeurs d'origine et aux fondamentaux de cette identité, nous avons souhaité un nouveau logo qui conserve ces codes initiaux mais avec un graphisme plus lisible, des couleurs plus lumineuses et actuelles.

Vous aurez plaisir à voir dorénavant, sur tous les supports de communication, cette nouvelle identité visuelle créée par Isabelle DUFRESNE, directrice de My Market Office (cf article page 12), entreprise installée sur la commune.



✓ Les élections départementales et régionales sont reportées en juin

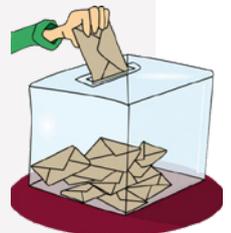
En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, les élections départementales et régionales qui devaient se tenir en mars 2021 sont reportées en juin 2021. Des mesures spécifiques seront mises en place. La loi reporte de mars à juin 2021 les élections pour le renouvellement :

- des conseils départementaux ;
- des conseils régionaux ;
- des assemblées de Corse, de Guyane et de Martinique.

Un décret de convocation des électeurs fixe les dates des scrutins les 13 et 20 juin prochains.

Vous pourrez comme lors de toute élection vous rendre à votre bureau de vote à La Chapelle-Réanville, à Saint-Just ou à Saint-Pierre d'Autils en fonction de votre lieu de résidence.

N'oubliez pas le vote par procuration en cas d'impossibilité.



Les demandes d'inscription sur les listes électorales devront être déposées avant le 30 avril 2021 !

LE REGROUPEMENT DES SERVICES

AU SEIN DE LA MAIRIE CENTRALE ;

UNE UNION QUI PREND DU SENS

Il y a quelques mois dans le précédent numéro, nous vous avons présenté l'un des projets majeurs de ce début de mandat, la centralisation des services de la commune et la réorganisation des anciennes mairies de La Chapelle-Réanville et de Saint-Pierre d'Autils. Ce projet ayant notamment pour dessein d'impulser une nouvelle dynamique plus cohérente sur notre territoire et une meilleure qualité de services. Cette réorganisation se compose de trois étapes :

- la rénovation du pavillon Phénix situé en face de la mairie de Saint-Just qui a été réalisée fin d'année 2020 et qui regroupe désormais le service « Enfance, jeunesse et sport » et le service « Urbanisme »,
- la réorganisation des salles et bureaux de l'actuelle mairie de Saint-Just qui sont en travaux depuis le mois de novembre dernier. Cette rénovation va permettre d'ici début avril de regrouper les services administratifs « Accueil et Etat civil », « Ressources humaines », « Voiries, espaces verts et cimetières » et « Comptabilité et finances ».



- enfin, la réhabilitation des annexes de mairie de La Chapelle-Réanville et de Saint-Pierre d'Autils. En effet, dans la perspective de développer les activités culturelles, de loisirs et la convivialité sur la commune, les annexes de mairie vont se réinventer à travers de nouveaux projets tout en maintenant un lien de proximité avec les élus. Vous pourrez toujours y rencontrer le maire ou ses adjoints lors de leurs permanences.

Ce réaménagement global permet dorénavant de retrouver l'ensemble des services attendus d'une municipalité sur un même site permettant ainsi une meilleure lisibilité, compréhension et efficience ; tout en préservant un lien de proximité avec les annexes de mairie à La Chapelle-Réanville et à Saint-Pierre d'Autils.



REPRISE de Concessions SAINT PIERRE D'AUTILS

Le 25 mars 2016, il a été procédé dans le cimetière de Saint-Pierre d'Autils à un recensement de l'état d'abandon dans lequel se trouvent les concessions citées dans un DVD sous forme de procès-verbal réalisé par Maître WURTZ huissier de justice à Vernon.

Le 1^{er} avril 2016, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la poursuite de la procédure de reprise de ces concessions.

Il sera procédé prochainement à un nouveau procès-verbal conformément à la législation en vigueur. La date de ce nouveau recensement sera affichée en mairie ainsi qu'au cimetière.

Monsieur le Maire invite les descendants ou successeurs à se présenter avant FIN AVRIL en mairie ou à s'y faire représenter par un mandataire autorisé, pour faire connaître leur volonté quant au devenir de ces sépultures, soit abandon, soit maintien et remise en état.



ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES !
Au regard du contexte sanitaire, merci de privilégier la prise d'un rendez-vous si c'est possible !



✓ Accueil en mairies

	Saint-Just	Saint-Pierre d'Autils	La Chapelle-Réanville
LUNDI	9H-12H		14H-16H
MARDI	9H-12H 15H30-18H00	9H-12H	
MERCREDI	9H-12H		
JEUDI	9H-12H		15H-18H
VENDREDI	9H-12H	14H-16H	

Vous pouvez nous contacter aux horaires indiqués pour chacune des mairies

Saint-Just **Saint-Pierre d'Autils** **La Chapelle-Réanville**
 02 32 52 21 88 02 32 52 22 17 02 32 52 42 62

Permanences de votre maire dans les différentes mairies de la commune :

- **À la mairie de Saint-Just** : le jeudi de 10h à 12h
- **À la mairie de Saint-Pierre d'Autils** : le mardi de 10h à 12h
- **À la mairie de La Chapelle-Réanville** : le jeudi de 16h à 18h



INFOS

PRATIQUES

Mairie

2 Place de l'Eglise - Saint-Just
27950 La Chapelle-Longueville

Tél. : 02 32 52 21 88 - Mail : contact@lachapellelongueville.fr

Site Internet : lachapellelongueville.fr

f « Bienvenue à la Chapelle-Longueville »

Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux passés et les dates des prochains conseils sur notre site lachapellelongueville.fr.

Vous pouvez effectuer vos démarches dans chacune des mairies, quel que soit votre village.

Les dossiers d'urbanisme sont à déposer en mairie de Saint-Just uniquement.

Réservation salle des fêtes : en mairie, par téléphone au 02 32 52 21 88 ou par mail à contact@lachapellelongueville.fr

Horaires de l'agence postale à Saint-Pierre d'Autils :



- Tous les matins du lundi au samedi de 8h30 à 12h00
- Les mardis et vendredis après-midi de 14h à 16h
- Vous pouvez joindre l'agence au 02 32 52 15 88

Déchets ménagers :

- Ramassage des ordures ménagères (SETOM) : 0820 508 10
- Ramassage des déchets ménagers : La Chapelle-Réanville : le vendredi matin – Saint-Just et Saint-Pierre d'Autils : le lundi matin
- Déchèterie de La Chapelle-Réanville.
Tél : 02.32.53.26.93
- Ouverte du lundi au samedi sauf les jours fériés.
- Horaires d'été, 1^{er} avril-31 octobre : 9h-12h et de 14h-18h
- Horaires d'hiver, du 1^{er} novembre au 31 mars : 9h-11h45 et de 13h-16h45

À compter du 1er mai, les cartes d'accès seront obsolètes et devront être remplacées par une vignette ! Pour tout renseignement, veuillez vous rapprocher des services de SNA.

Transports

- Contact SNA : 0800 27 27 00

Urgences

- Urgences (Pompier, Samu, Police) : 112
- Médecin de garde : 02 32 33 32 32

ERDF contact dépannage : 0810 333 027

- Assainissement : 0810 879 879
- GRDF Urgence Sécurité Gaz : 0810 433 027
- Eau potable : 0811 900 800
- Fuites d'eau :
- Heures de bureau : 0 800 508 104
- En dehors des heures de bureau : 0 810 379 379

Services d'aide aux personnes en danger

- Femmes victimes de violence : 3919
- SOS viols-femmes-informations : 08 00 05 95 95
- Enfance en danger : 119
- Victimes de violence et harcèlement à l'école : 3020
- Hébergement d'urgence : 115



AGENDA

EVOLUTIF SELON
LES CONDITIONS
SAINTOAIRES

Les prochains rendez-vous

- La reprise du ramassage des déchets verts tous les mardis de 9H à 12H du 13 avril au 12 octobre
- Mise en place de permanences par le CCAS à partir du 10 avril
- Mise en place de nouveaux horaires de l'accueil en mairie et annexes (cf p19)
- La bibliothèque rouvre normalement durant le confinement (cf p 15)
- Date limite des demandes d'inscription sur les listes électorales le 30 avril 2021
- Première inscription à l'école et demande de dérogation
- Elections départementales et régionales les 13 et 20 juin 2021
- Profitez du retour des beaux jours pour découvrir ou redécouvrir les terrains sportifs de la commune

PRENEZ SOIN DE VOUS

Retrouvez ces évènements sur notre site lachapellelongueville.fr accessible sur mobile et tablette

Ou sur les sites des associations organisatrices pour les inscriptions

Vous souhaitez faire paraître une information, un évènement, une annonce ou partager une histoire ou anecdote sur nos villages, écrivez-nous à contact@lachapellelongueville.fr ou appelez au 02 32 52 21 88

Sky McAlpine's red wine and gorgonzola risotto recipe

La recette du comité de Jumelage Saint-Pierre d'Autils / West Lavington



Risotto au vin rouge et gorgonzola

Comme tout risotto, vous le faites avec du vin : seulement pour ce plat le vin est un bordeaux, à la place du blanc plus doux, vous pourriez généralement éclabousser sur le riz. Les grains s'imprègnent quand ils cuisent, en prenant une nuance de violet profond, comme quelque chose d'un tableau du Caravage.

Pour 4 personnes

Ingrédients

- 1,4 litre de bon bouillon de légumes
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- 30 g de beurre salé
- 1 oignon, haché finement
- 350 g de riz arborio
- 200 ml de vin rouge
- 130 g de gorgonzola dolce, coupé en cubes
- 100 ml de crème simple
- 20 g de parmesan râpé



- 01 - Portez le bouillon à ébullition dans une grande casserole, réduire le feu et laissez mijoter,
- 02 - Chauffez l'huile et le beurre dans une grande casserole à feu moyen. Lorsque le beurre commence à fondre, ajoutez l'oignon et une pincée de sel. Mettez à cuire, en remuant de temps en temps, jusqu'à ce que l'oignon ramollisse et devienne translucide. Maintenant, ajoutez le riz, augmentez le feu et laissez cuire, en remuant, pendant quelques minutes jusqu'à ce que vous puissiez entendre le riz crépitant très doucement dans la poêle et comme s'il était presque collé au fond.
- 03 - Versez le vin et remuez constamment pendant 3-5 minutes, jusqu'à ce que tout le liquide rouge ait été absorbé par le riz. Maintenant, ajoutez le bouillon, une louche à la fois, à feu moyen, en remuant tout le temps. Poursuivez la cuisson de 15 à 20 minutes, jusqu'à ce que le riz soit dodu et tendre, mais ferme au centre. Vous n'avez peut-être pas besoin de tout le bouillon.
- 04 - Retirez le risotto du feu et laissez reposer quelques minutes. Pendant ce temps, dans une petite casserole, chauffez le gorgonzola et la crème jusqu'à ce que le fromage ait fondu et que vous obteniez une sauce épaisse et veloutée. Versez la sauce gorgonzola fondue dans le risotto. Ajoutez le parmesan, remuez à nouveau et servez immédiatement.

ENJOY YOUR MEAL!!

L'Echo de

LA CHAPELLE
LONGUEVILLE

Journal municipal distribué gratuitement par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune

Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de publication : Antoine Rousselet

Rédaction : L'équipe municipale et les associations.

Mise en page & impression Imp.Sodimpal 02 32 98 70 70

Dépôt légal à parution - ISSN 2724-8852

Reproduction interdite sauf accord de la mairie - 2 000 ex



La marque de la
gestion forestière
responsable

IMPRIM'VERT®